



Déclaration orale du CCPR-Centre co-sponsorisée par FIACAT, EurAc, Protection International et OMCT

Point 4 - Dialogue interactif avec la Commission d'enquête sur le Burundi

43^{ème} session du Conseil des droits de l'Homme – 9 mars 2020

Merci Madame la Présidente,

Les organisations signataires¹ demeurent préoccupées par les graves violations des droits humains au Burundi.

Elles condamnent fermement la confirmation en appel de la condamnation de Germain Rukuki à 32 ans d'emprisonnement en raison de son travail au sein de l'ACAT Burundi et le maintien en détention de Nestor Nibitanga de l'APRODH condamné à 5 ans d'emprisonnement.

Elles condamnent avec force l'arrestation de quatre journalistes du journal IWACU le 22 octobre 2019 puis leur condamnation le 30 janvier 2020 pour s'être rendu en province de Bubanza pour enquêter sur la situation sécuritaire. Les médias internationaux ne sont pas épargnés comme le montre le retrait de licence d'exploitation de la BBC le 26 mars 2019 et la prolongation de la suspension des émissions de la Voix de l'Amérique (VOA).

Le contexte électoral de 2020 et les tensions actuelles font craindre des confrontations violentes. Plusieurs rapports font état d'actes d'intimidation, principalement par des membres et sympathisants du CNDD-FDD contre des opposants politiques. En tout, ont été dénombrés, 47 assassinats, 102 arrestations arbitraires et 15 cas de tortures dans les 3 derniers mois de 2019.

La montée de l'intolérance et des discours de haine ethnique est également préoccupante. Ces discours sont nourris et entretenus entre autres par le travail controversé d'exhumation des restes des victimes des crimes du passé depuis le mois de décembre 2019 par la Commission Vérité Réconciliation (CVR) dont les membres sont proches ou sympathisants du Parti CNDD-FDD.

La fermeture des bureaux du Haut-Commissariat aux droits de l'homme au Burundi et la fin de mission de Michel Kafando, envoyé spécial du Secrétaire général de l'ONU, réduisent drastiquement les possibilités de veille externe sur le Burundi en ces moments de tension. Plusieurs autorités ont déclaré qu'elles n'accepteraient pas d'observateurs indépendants étrangers.

Les organisations signataires, particulièrement préoccupées par le risque d'intensification de la crise dans le contexte des élections de 2020, appellent les membres du Conseil à continuer de suivre de près la situation des droits de l'homme au Burundi.

Elles appellent également les autorités burundaises à mettre un terme aux violations graves des droits humains au Burundi et à libérer les journalistes et défenseurs des droits de l'homme immédiatement et sans conditions.

Je vous remercie.

¹ Acat-Burundi, Forsc, Coalition des ddhs, Focode, Aprodh, UBJ, SOS-Torture/Burundi, Cosome, RCP, CB-CPI, AJBE, CAVIB, CCPR-Centre, Fiacat, Eurac, OMCT et Protection International.